

Recrute une assistante maternelle pour son service de l'Accueil Familial

Mission principale : Travail d'accompagnement et de prise en charge de l'enfant au sein d'un service et travail en équipe.

L'assistante maternelle effectue l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil, à la garde et à l'éveil d'un ou plusieurs enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Elle travaille en lien avec l'équipe de l'accueil familial et participe à la vie de la structure et du Pôle petite enfance.

Conditions du poste (horaires, lieu, travail le samedi)

- Lieu : Travail au domicile avec des déplacements à l'accueil familial sur le Pôle petite enfance 1 fois par semaine minimum.
- Horaires : Horaires irréguliers selon le contrat passé avec les parents. Majorations horaires avant 8 heures et après 18 heures, heures supplémentaires au-delà de 45 heures d'accueil pour un enfant.
- Conditions particulières : Travaille à son domicile avec des visites au domicile de la directrice, possibilité de travail le samedi,
- Cadre RH : rémunérations sur les RTT, jours fériés, 30 jours de congés, prime annuelle, ouverture de droit au CNAS.
- Agrément de la PMI obligatoire et domiciliée sur la communauté de Communes du Pays Fléchois.

Missions :

Travail d'accompagnement des familles et prise en charge des enfants :

- ✓ Assurer l'accueil de l'enfant et du parent accompagnant
- ✓ Favoriser l'éveil, l'épanouissement, le bien-être, la sécurité affective et psychologique.
- ✓ Savoir suivre l'évolution de l'enfant pour pouvoir lui proposer des activités adaptées.
- ✓ Respecter le rythme de l'enfant en l'accompagnant dans ses acquisitions.
- ✓ Aider l'enfant dans son apprentissage à l'acquisition de l'autonomie et de sa socialisation.
- ✓ Respecter les normes d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Préparer les repas, ils devront être variés et adaptés à l'âge de l'enfant.
- ✓ Conduire les enfants aux rencontres jeux les matins et en animation en fonction des plannings établis, participer aux d'activité au minimum 1 fois par semaine.

Travail en équipe et participer à la vie de la crèche.

- ✓ Participer aux réunions d'équipe
- ✓ Participer aux groupes d'échanges de pratiques
- ✓ Participer aux journées pédagogiques avec toutes les professionnelles du Pôle petite enfance
- ✓ Participer aux matinées communes
- ✓ Participer à la mise en place et l'application du projet pédagogique

Poste à pouvoir dès que possible

Les candidatures sont à adresser à Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays Fléchois - Direction des Ressources Humaines - Centre Administratif Jean VIRLOGEUX-Espace Pierre Mendès France -72202 LA FLECHE CEDEX.